

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU JEUDI 13 AVRIL 2023 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION DGS/13-04-2023/Q21

Date de convocation : 7 Avril 2023

**Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur BRICOUT Frédéric, Maire**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; M. POULAIN Bernard, Mme BERANGER Agnès, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjoint au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, Mme DAUCHET Martine, Mme PRUVOT Brigitte, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, M. DEUDON José, M. BALEDENT Matthieu, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DEMARQUE Ophélie, M. COLLIN Denis, Mme DISDIER Mélanie, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration :

Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie : procuration à Mme BERANGER Agnès
M. BONIFACE Didier : procuration à M. POULAIN Bernard
Mme NAVEZ Patricia : procuration à Mme TRIOUX-COURBET Sandrine
M. DECALION Ismaël : procuration à M. DEVIENNE Marc
Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne : procuration à M. RICHOMME Liliane

Membre absent :

M. BAJODEK Alban

Est désigné secrétaire de séance : Mme DEMARQUE Ophélie

OBJET : DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

➤ **BUDGET PRINCIPAL**

BUDGET PRIMITIF 2023 – CONTRIBUTION DE LA COMMUNE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE DU VAL DU RIOT

Dans le cadre du vote du budget primitif de la commune pour l'exercice 2023, Madame Claudine PLUCHART, Conseillère Municipale, rappelle au Conseil Municipal que la contribution annuelle de la ville de Caudry au Syndicat Intercommunal d'Aménagement Touristique du Val du Riot est accordée sous

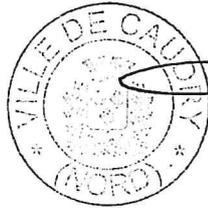
forme de contribution directe inscrite au budget – chapitre 65 – article 65548.

Pour 2023, elle propose au Conseil Municipal d'acter de nouveau la prise en charge directe par le budget communal, de cette contribution, dont le montant s'élève à 893 439,63 €.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAES EXPRIMÉS
2 ABSTENTIONS : MME DISDIER - MME DESREUMAUX**

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Frédéric Bricout".

Frédéric BRICOUT

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **DEL130423_Q21**
 Objet : **Décisions budgétaires - Budget Principal - Budget Primitif 2023 - Contribution de la commune au Syndicat Intercommunal d'Aménagement Touristique du Val du**
 Type de transaction : Transmission d'actes
 Date de la décision : 2023-04-13 00:00:00+02
 Nature de l'acte : Délibérations
 Documents papiers complémentaires : NON
 Classification matières/sous-matières : 7.6 - Contributions budgetaires
 Identifiant unique : 059-215901398-20230413-DEL130423_Q21-DE
 URL d'archivage : Non définie
 Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

| Fichier | Type | Taille |
|---|-----------------|----------|
| Enveloppe métier Nom métier : 059-215901398-20230413-DEL130423_Q21-DE-1-1_0.xml | text/xml | 987 o |
| Document principal (Délibération) Nom original : DEL130423_Q21.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901398-20230413-DEL130423_Q21-DE-1-1_1.pdf | application/pdf | 595.9 Ko |

Cycle de vie de la transaction :

| Etat | Date | Message |
|----------------------------|-----------------------------|------------------------------------|
| Posté | 18 avril 2023 à 12h04min46s | Dépôt initial |
| En attente de transmission | 18 avril 2023 à 12h07min30s | Accepté par le TdT : validation OK |
| Transmis | 18 avril 2023 à 12h07min36s | Transmis au MI |
| Acquittement reçu | 18 avril 2023 à 12h07min42s | Reçu par le MI le 2023-04-18 |